

Le Télégramme 08/10/2017

Collège La Tourelle. 96 % d'admis au brevet



Béatrice Govart, la principale, s'apprête à remettre le DNB à ses anciens élèves.

96 % des élèves de la classe de 3e du collège de La Tourelle ont été admis en juin dernier au DNB ou « diplôme national du brevet ». Ce DNB a succédé en 1988 au brevet des collèges ou encore BEPC, un diplôme créé en 1947. Ce chiffre de 96 % est particulièrement éloquent : la moyenne nationale, en effet, est de 90,85 % et celle de l'académie de Rennes de 92,4 %, Vendredi soir, ces reçus au DNB ont été conviés par la direction de l'établissement à venir retirer leur diplôme au collège. Béatrice Govart, la principale, avant de remettre les diplômes, a félicité ses anciens élèves, les encourageant à poursuivre leurs études, les conseillant sur ces études et les incitant à « reconnaître leurs éventuelles erreurs, pour ne pas les renouveler ». Isabelle Assih, représentant le Conseil départemental, a rappelé le rôle du département dans le fonctionnement de l'institution et rappelé : « Le collège est public, il accueille tous les élèves ». Un grand nombre des collégiens présents a reçu avec le DNB, et le PSC1 (diplôme de formation aux premiers secours) et un diplôme de la sécurité routière.